



Société Anonyme Luxembourgeoise  
Siège Social: 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 6091

## POUVOIR

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le/ La / Les soussigné (e)(s)

demeurant à

propriétaire(s) de actions de la Société,

Donne(nt), par la présente, pouvoir avec possibilité de substitution à

De me (nous) représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra à Luxembourg, le 30 juin 2022 au siège social de la société, au 17A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg à 11h00 et qui délibérera sur l'ordre du jour reproduit dans l'avis de convocation :

	Résolutions	Pour	Contre	Abstention
1.	<i>Annulation de quatre cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent trente-cinq (494.735) actions de la Société, sans valeur nominale, actuellement détenues par la Société et réduction consécutive du capital social de la Société d'un montant de trois millions trois cent quarante-quatre mille quarante-deux dollars des Etats-Unis d'Amérique (3.344.042 USD) afin de le porter de son montant actuel de quarante millions six mille trois cent douze dollars des Etats-Unis d'Amérique (40.006.312 USD) à un montant de trente-six millions six cent soixante-deux mille deux cent soixante-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (36.662.270 USD) représenté par cinq millions quatre cent vingt-quatre mille sept (5.424.007) actions de la Société ; modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante : « Le capital social est de <b>trente-six millions six cent soixante-deux mille deux cent soixante-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (36.662.270 USD)</b> représenté par cinq millions quatre cent vingt-quatre mille sept (5.424.007) actions sans valeur nominale. »</i>			

Et de, pour moi (nous) et en mon (notre) nom, prendre part aux délibérations de ladite Assemblée, voter en faveur de toutes résolutions, donner toutes signatures, déclarant approuver et ratifier par avance tout ce qui sera fait en mon (notre) nom.

Le présent pouvoir conserve tous ses effets pour toute autre réunion ultérieure de cette Assemblée.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ juin 2022